

CONJECTURE DE COLLATZ

LE CAS 1X+1

APPROCHE EN BINAIRE

LA PREMIÈRE PREUVE SUR STHAM

par : Anonyme Machine de Moore

Énoncé du problème:

Soit la suite (U_n) définie sur \mathbb{N} , avec $n \in \mathbb{N}$ et $(U_0) \in \mathbb{N}$, telle que:

$$\begin{aligned} (U_{n+1}) &= 1(U_n) + 1 && \text{si } (U_n) \text{ est impair.} \\ (U_{n+1}) &= (U_n)/2 && \text{si } (U_n) \text{ est pair.} \end{aligned}$$

Pour $(U_0) = 0$, quelque soit $n : (U_n) = 0$.

La conjecture de Collatz affirme que quelque soit l'entier naturel non nul N choisi pour (U_0) , il existe alors un rang j tel que $(U_j) = 1$.

On dira qu'un entier naturel vérifie la conjecture de Collatz s'il vérifie la suite (U_n) définie précédemment.

Introduction :

La conjecture de Collatz, le cas 3X+1 est extrêmement difficile à démontrer. Pour attaquer ce problème, il semble sage d'étudier ou chercher les variantes faciles. Une variante facile est le cas 1X+1, qui par chance se démontre facilement en binaire. Je profite de ce fil pour laisser une démonstration mathématique dans cette sous-section STHAM. Malheureusement, cette méthode ne permet pas de traiter le cas 3X+1. Une méthode pour résoudre le cas 3X+1 doit également fonctionner pour le cas 1X+1 mais pas applicable pour le cas 5X+1. En effet, le cas 5X+1 obtient un cycle pour $(U_0) = 5$ et donne semble-t-il un départ grandissant sans fin pour $(U_0) = 7$. Les cas 7X+1, 9X+1, 11X+1 semblent hors de portée.

Méthode :

On représente les entiers naturels sous forme binaire naturel.
Ils sont rangés en blocs de bits de taille k avec $k \in \mathbb{N} - \{0\}$.

Ainsi,

Pour $k=1$ le $[\text{BLOC}(1)]$ est représenté par 0 et 1.
Pour $k=2$ le $[\text{BLOC}(2)]$ est représenté par 10 et 11.
Pour $k=3$ le $[\text{BLOC}(3)]$ est représenté par 100, 101, 110, 111.
Pour $k=4$ le $[\text{BLOC}(4)]$ est représenté par 1000, 1001, 1010, 1011, 1100, 1101, 1110, 1111.

Voici de manière générale, pour une taille de $k \in \mathbb{N} - \{0,1\}$ bits, le $[\text{BLOC}(k)]$ dont la représentation sera:

10...0000 avec k bits
10...0001
10...0010
10...0011
10...0100
10...0101
10...0110
10...0111
...
11...1110
11...1111

On va utiliser un raisonnement par récurrence.

On note (H) l'hypothèse de récurrence qui porte sur k : Tout entier naturel N appartenant à l'ensemble $\mathbb{N} - \{0,1\}$ avec k bits fixé sur $\mathbb{N} - \{0,1\}$, présent dans le $[\text{BLOC}(k)]$, vérifie la conjecture de Collatz.

(H) : La propriété $P(k) \Leftrightarrow [\text{Pour tout } N \text{ élément de } \mathbb{N} - \{0,1\} \text{ à } k \text{ bits fixé sur } \mathbb{N} - \{0,1\}, N \text{ est un élément du } [\text{BLOC}(k)] \text{ et vérifie la conjecture de Collatz}]$.

(H) : La propriété $P(k) \Leftrightarrow [[\text{BLOC}(k)] = [\text{BLOC}(k)_{\text{pair}}] \cup [\text{BLOC}(k)_{\text{impair}}] \text{ avec } k \text{ bits fixé sur } \mathbb{N} - \{0,1\}, \text{ vérifie la conjecture de Collatz}]$.

Début du raisonnement par récurrence :

La propriété $P(k)$ doit se vérifier pour $k = 2$.

On vérifie à la main que le [BLOC(2)] vérifie bien la conjecture de Collatz:

Pour $(U_0) = 10$ on obtient $(U_1) = (U_0)/2$ soit $(U_1) = 5$.

Pour $(U_0) = 11$ on obtient $(U_1) = 1(U_0)+1$ soit $(U_1) = 12$, puis $(U_2) = (U_1)/2$ soit finalement $(U_2) = 6$ qui a déjà été vérifié.

L'initialisation est vérifiée pour $k = 2$.

On suppose la propriété $P(k)$ vraie pour k fixé sur $\mathbb{N}-\{0,1\}$.

On démontre l'hérédité : $P(k) \Rightarrow P(k+1)$.

On représente $[\text{BLOC}(k+1)] = [\text{BLOC}(k+1)_{\text{pair}}] \cup [\text{BLOC}(k+1)_{\text{impair}}]$

Comme $[\text{BLOC}(k+1)_{\text{pair}}]$ est pair, $(U_n)/2$ appliqué une fois au $[\text{BLOC}(k+1)_{\text{pair}}]$ donne exactement le $[\text{BLOC}(k)]$ qui représente l'hypothèse de récurrence vérifiant la conjecture. Par conséquent, on a bien montré que le $[\text{BLOC}(k+1)_{\text{pair}}]$ avec $k+1$ bits vérifie la conjecture de Collatz.

Conclusion : Tous les éléments pairs du $[\text{BLOC}(k+1)]$ vérifient la conjecture de Collatz.

On représente le premier élément du $[\text{BLOC}(k+1)_{\text{impair}}]$:

Il s'écrit: $1000\dots0000\dots0001$ avec $(k+1)$ bits.

On aura donc $(U_0) = 1000\dots0000\dots0001$ avec $(k+1)$ bits.

Une itération $1(U_0)+1 = (U_1) = 1000\dots0000\dots0010$ avec $(k+1)$ bits.

On remarque ainsi, que tous les entiers impairs du $[\text{BLOC}(k+1)_{\text{impair}}]$, sauf pour le dernier, donne après une itération l'entier suivant qui est un entier pair du $[\text{BLOC}(k+1)_{\text{pair}}]$, vérifiant la conjecture de Collatz.

On représente le dernier élément du $[\text{BLOC}(k+1)_{\text{impair}}]$:

Il s'écrit: $1111\dots1111\dots1111$ avec $(k+1)$ bits.

On aura donc $(U_0) = 1111\dots1111\dots1111$ avec $(k+1)$ bits.

Une itération $1(U_0)+1 = (U_1) = 1000\dots0000\dots00000$ avec $(k+2)$ bits.

Or cet entier vérifie trivialement la conjecture de Collatz, car c'est une puissance de deux.

Conclusion : Tout le $[\text{BLOC}(k+1)_{\text{impair}}]$ vérifie donc la conjecture de Collatz.

On en déduit que :

Tout élément du $[\text{BLOC}(k+1)] = [\text{BLOC}(k+1)_{\text{pair}}] \cup [\text{BLOC}(k+1)_{\text{impair}}]$ avec $(k+1)$ bits, vérifie la conjecture de Collatz.

Finalement d'après l'hypothèse de récurrence :

$[BLOC(k)] = [BLOC(k)pair] \cup [BLOC(k)impair]$ supposée vraie.

On obtient :

$[BLOC(k+1)] = [BLOC(k+1)pair] \cup [BLOC(k+1)impair]$ vrai.

On a bien montré que : $P(k) \Rightarrow P(k+1)$.

Conclusion : La propriété est vraie pour $P(2)$ et est héréditaire, elle est donc vraie pour tout k appartenant à $\mathbb{N} - \{0,1\}$.

Fin de la récurrence.

Pour tout k appartenant à $\mathbb{N} - \{0,1\}$, le $[BLOC(k)]$ vérifie la conjecture de Collatz, lorsque k parcourt $\mathbb{N} - \{0,1\}$, les $[BLOC(k)]$ mis bout à bout représentent les entiers naturels vérifiant la conjecture de Collatz sur $\mathbb{N} - \{0,1\}$.

La conjecture de Collatz est donc vérifiée sur $\mathbb{N} - \{0,1\}$.

D'autre part, puisque la conjecture de Collatz est vérifiée pour $(U_0) = 0$, quelque soit n : $(U_n) = 0$ et que pour $(U_0) = 1$ la suite (U_n) donne le cycle 2 - 1, on a montré que la conjecture de Collatz est vérifiée sur \mathbb{N} .

La conjecture de Collatz est ainsi démontrée pour le cas $1X+1$ ■

Théorème :

Soit la suite (U_n) définie sur \mathbb{N} , avec $n \in \mathbb{N}$ et $(U_0) \in \mathbb{N}$, telle que:

$$\begin{aligned} (U_{n+1}) &= 1(U_n) + 1 && \text{si } (U_n) \text{ est impair.} \\ (U_{n+1}) &= (U_n)/2 && \text{si } (U_n) \text{ est pair.} \end{aligned}$$

Pour $(U_0) = 0$, quelque soit n : $(U_n) = 0$.

Quelque soit l'entier naturel non nul N choisi pour (U_0) , il existe un rang j tel que $(U_j) = 1$.

Références :

Est-il possible de démontrer Syracuse avec un système binaire ?
[https://les-mathematiques.net/vanilla/discussion/2334569/
est-il-possible-de-demontrer-syracuse-avec-un-systeme-binaire](https://les-mathematiques.net/vanilla/discussion/2334569/est-il-possible-de-demontrer-syracuse-avec-un-systeme-binaire)
Texmaker

binaire10111011010@gmail.com

30 Janvier 2023